

Publié sur *Chambre de Paris* (<http://www.paris.notaires.fr>)

[Accueil](#) > [Présentation](#) > [Certification de la Chambre](#) > La Chambre certifiée ISO 9001

URL source: <http://www.paris.notaires.fr/certification-de-la-chambre/la-chambre-certifiee-iso-9001>

Composition de la Chambre et de
la Compagnie

Histoire de la Chambre et du
Notariat de Paris

L'immeuble de la Place du
Châtelet

Les missions de la Chambre

Certification de la Chambre

L'action internationale de la
Chambre

Club du Châtelet

Evénements

LA CHAMBRE CERTIFIÉE ISO 9001

Depuis décembre 2008, la Chambre des Notaires de Paris est certifiée AFAQ ISO 9001. Cette certification a été renouvelée par l'AFAQ en 2011 puis en 2014 et maintenue en décembre 2015 et février 2017, sous la version 2008.

Depuis janvier 2018, toutes les activités de la Chambre des Notaires de Paris sont désormais certifiées sous la nouvelle version de la norme ISO 9001 à savoir la version 2015.



Cette certification couronne un travail de près de plusieurs années mené en interne pendant lesquelles les différents services de la Chambre se sont mobilisés autour d'un objectif commun : améliorer l'organisation de la structure professionnelle afin de mieux répondre aux attentes des différents « publics » avec lesquels elle entretient des relations, au premier rang desquels les notaires et le personnel des offices notariaux, les institutions publiques et judiciaires, la presse, les particuliers...

La certification porte sur les activités suivantes :

- **Organisation et réalisation des missions réglementaires concernant l'exercice professionnel des notaires de Paris, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne de la nomination au départ d'un notaire, et lors de l'évaluation ou de la cession d'un office ;**
- **Réalisation des missions réglementaires de surveillance de la déontologie, de la discipline et réalisation d'inspections ;**
- **Réalisation de prestations d'informations économiques et juridiques, de formation, de communication auprès des notaires et de relations publiques et de promotion de la profession auprès des [tiers](#) ;**
- **Réalisation de prestations d'archivage de documents ;**
- **Développement et mise à disposition d'applications informatiques ;**
- **Réalisation de prestations d'expertises immobilières, de ventes aux enchères, et de collecte de données, de développement et de diffusion de statistiques immobilières.**
- **Réalisation de prestation de location d'espaces.**
- **Mise en oeuvre de missions de médiation.**

Elle a été conduite par AFNOR Certification, leader français et l'un des tout premiers organismes de certification au plan mondial, reconnu pour son éthique et son expérience.

Cette certification s'inscrit dans la politique de la profession de promotion et de mise en place de la Démarche Qualité pour les études de notaires, dans l'objectif d'améliorer les relations que les notaires entretiennent avec leurs clients.

[TÉLÉCHARGER LA CHARTE QUALITÉ](#)

[TÉLÉCHARGER LA CERTIFICATION QUALITÉ 2018-2020](#)
